En octobre 2024 à Sovimont

Agenda et intentions de messes

Mardi 01: 20h00:Conseil paroissial (salle abbé Daiche)

Dimanche 06: 27^{èME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Messe à 9h30 Pour le repos de l'âme de **Philippe Lechien** (†10/09) anniversaire Denis Vellande - anniversaire Félicie Sohy
José Quairia - Camille Quairia et famille
Défunts de la famille Cruquenaire
défunts et amis des familles Denis - De Muynck
Collecte pour le feuillet dominical

11h00 Baptême d'Achille Lambot

Dimanche 13: 28^{èME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Messe à 9h30 en action de grâce – abbé René Wihelmy anniversaire Catherine Boulanger

Dimanche 20: 29^{èME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Messe à 9h30 anniversaire de bernadette Lagneaux défunts des familles Froidbise et Cruquenaire

Dimanche 27: 30^{èME} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Messe à 9h30 anniversaire Thierry Tilquin Albert Couvreur et Marie Polet

à 11h00 au Lakisse : messe et bénédiction

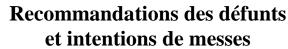
Jeudi 31 : 19h00: sonnerie de cloche pour l'annonce de la Toussaint

en l'honneur de St Hubert

Pour tout contact ou renseignement de la paroisse de SOVIMONT Madame Jocelyne Quairia: 081 - 44 44 57

prefecture_floreffe@hotmail.com

site de nos paroisses: 'Paroisses-Buzet-Floreffe-Sovimont.be'



En vue de la fête de la Toussaint, vous pouvez faire recommander à nos prières, des membres de vos familles ou amis. Pour cela nous vous demandons d'effectuer une démarche en contactant



Madame Jocelyne Quairia

rue du Tienne Jean-Pierre N° 6 (si possible entre 16h et 18h) ou par téléphone 081 44 44 57; mais encore le dimanche après la messe.

Jocelyne et sa sœur Chantal tiendront également l'agenda des intentions de messes pour la paroisse de Sovimont. Vous pouvez déjà transmettre vos souhaits pour les mois à venir. J'attire votre attention sur la décision prise en Conseil Paroissial de ne plus publier la feuille paroissiale que tous les deux mois. Les intentions de messe seront reprises également pour couvrir l'agenda de deux mois consécutifs.

Pour rappel:

l'offrande pour une recommandation à la Toussaint est laissée à votre appréciation (bénéfice qui sera reversé aux œuvres paroissiales)

et l'offrande pour une intention de messe est fixée par l'Evêché à 7 € (honoraire du célébrant mais sans obligation!)